

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 8 avril à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Madame Stéphanie LEBERRURIER, suite à la convocation adressée par Monsieur Gérard LEGUAY, président sortant suite à la convocation adressée par courrier le mardi 31 mars 2026 et par courriel le jeudi 2 avril 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 48
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 50

Étaient présents : Rodrigue SIMEON, Denis EUSTACHE, Christine LEMAIRE, Gérard PATRIX, Valérie LAMBERT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Nathalie HANICOT, Michel GENNEVIEVE, Bérangère MOREAU, Sylvie HARIVEL, Jean- Yves BREPIN, Hélène REVERT, Audrey PICOT représentée par Jean-Yves LEMARCHAND son suppléant, Christophe LEMENNICIER, Philippe LEROUX, Isabelle FOUQUES-CARIOU, Romain TREFEU, Chantal SAVATTE, Jean-Michel SOUTUMIER, Florence BELLAMY, Steve BOISSIER, Céline SORNIN-FEUILLET, Jean-Noël DUMAS, Bertrand GOSSET, Sophie LECHEVALIER-BOISSEL, Frédéric ENEE, Thierry PAY, Edith LANGLOIS, Pascal CURY, Yves PIET représenté par René DESMARES son suppléant, Stéphanie URBAIN, Marie-Jeanne MADELINE, Patrick DUCHEMIN, Gaële FILLÂTRE, Jérémie DESGUEE, Séverine MALHERBE, Carole VERRY, Thierry LECRES, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Sandrine MARY, Cédric MARIE, Serge PIERRE, Delphine GUILBERT, Alexandre LEBASTARD, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Anthony JAN a donné pouvoir à Jérémie DESGUEE, Christine SALMON a donné pouvoir à Jean-Noël DUMAS.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur René DESMARES, Président doyen d'âge procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Le doyen d'âge annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Sandra LEMARCHAND a été élue à l'unanimité secrétaire de séance

DELIBERATION 20260408-14 : AG_SIGNATURE ELECTRONIQUE

Une demande de l'ordonnateur, par écrit, précisant le nom des personnes à habiliter à la signature électronique avec à l'appui la délibération relative aux délégations de signatures pour les élus ou la procuration de Monsieur/Madame le/la Président(e) pour des membres du personnel administratif.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à effectuer les démarches nécessaires pour la mise en place de la signature électronique
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document afférent

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Sandra LEMARCHAND

La Présidente,
Stéphanie LEBERRURIER

